





Créé en 2004 pour répondre à l'urgence de la problématique de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (ZUS à l'époque), le dispositif « 100 chances - 100 emplois » poursuit encore aujourd'hui son double objectif de combler les besoins en recrutement des entreprises et de permettre une insertion durable des jeunes sur le marché du travail, dans une volonté de rapprocher monde de l'entreprise et acteurs de l'emploi.

Le 26 mars dernier, l'accord de coopération entre le ministère de l'emploi et l'association « 100 chances - 100 emplois » a été renouvelé, pour une durée de 3 ans, en y associant cette fois le ministère de la Ville.

Cet accord vise notamment à poursuivre le déploiement sur de nouveaux territoires - ne se limitant pas nécessairement aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec un objectif chiffré de 6 nouveaux bassins d'emploi en faveur de 1500 nouveaux jeunes (le dispositif serait ainsi déployé au total sur 26 bassins d'emploi en faveur de 4500 jeunes).

Il est à noter qu'à ce jour le territoire du Nord - Pas de Calais n'est pas encore couvert par

le dispositif.

Le site du [dispositif « 100 chances - 100 emplois »](#) [1]

Type d'actualites: [Information générale](#) [2]

Dates: Vendredi 10 avril 2015 - 02:00

Thématiques: [Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

Publié le 10 avril 2015

URL de la source (modifié le 10/04/2015 - 16:08):

<https://www.irev.fr/actualites-0/100-chances-100-emplois-accord-de-cooperation-renouvele>

Liens

[1] <http://www.100chances-100emplois.org/>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>